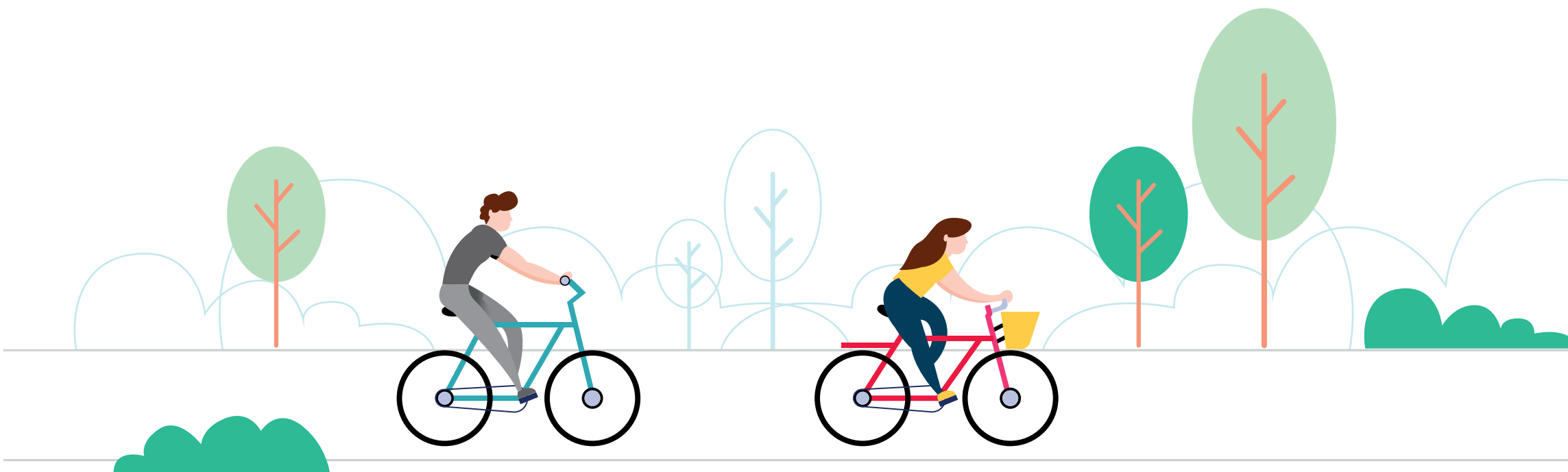
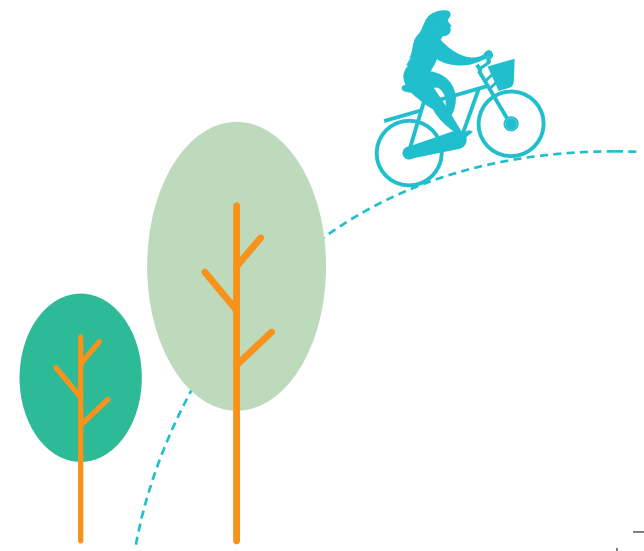


Sécurisation de la RD27 et aménagement de liaisons cyclables

LIFFRÉ - LA BOUËXIÈRE



Mémoire en réponse au bilan de la concertation
10 juin au 12 juillet 2024



Préambule Pourquoi un mémoire en réponse au bilan de la concertation ?



Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation rend compte du déroulement de la concertation. Il permet d'en garder une trace en vue de l'enquête publique et pour justifier les décisions sur les suites du projet.

Il est établi par les garantes de la concertation conformément à l'article L.121-16-1 du code de l'environnement. Il est rédigé sur la base des comptes rendus des ateliers et des autres contributions et se veut la retranscription fidèle des propos qui se sont tenus. Le bilan de la concertation est constitué de :

- un rappel succinct du projet,
- le cadre légal dans lequel a été organisée la concertation,
- un avis sur le dispositif d'information et de participation,
- une synthèse des observations et propositions ayant émergé,
- des demandes de précisions et des recommandations au responsable de projet.

Le bilan de la concertation préalable du projet de sécurisation de la RD27 entre Liffré et La Bouëxière et d'aménagement de liaisons cyclables est disponible sur le site Jeparicipe du Département d'Ille-et-Vilaine.

Le mémoire du maître d'ouvrage

Le mémoire en réponse au bilan de la concertation compile les éléments du maître d'ouvrage pour répondre aux questions des garantes et indiquer les mesures qui seront mises en place.

Il est établi par le Département d'Ille-et-Vilaine, en tant que maître d'ouvrage. Il revient brièvement sur le projet, le contexte de la concertation et son organisation, avant d'analyser les différents thèmes traités, les positions exprimées et de préciser les réponses du maître d'ouvrage aux questions et aux recommandations exprimées par les garantes dans le bilan de la concertation.

Sommaire

1 Le projet soumis à la concertation	p.5
2 Les modalités de la concertation	p.6
• Le contexte de la concertation	p.6
• L'information du public	p.6
• Le dispositif d'expression du public	p.7
3 Les contributions du public et les réponses du maître d'ouvrage	p.8
• Les contributions et réponses sur la sécurisation de la RD27	p.8
• Les précisions apportées en réponse aux questions des garantes	p.11
• Les contributions et réponses sur les liaisons cyclables	p.12
4 Et après la concertation ?	p.16
• Les recommandations des garantes et les réponses du maître d'ouvrage	p.16
• Les prochaines étapes	p.18
• Continuer de s'informer et de participer	p.18

1 Le projet soumis à la concertation

Le projet de sécurisation de la RD27 entre Liffré et La Bouëxière et d'aménagement de liaisons cyclables présenté lors de la concertation repose sur deux grands volets complémentaires :

Sécurisation de la RD27

L'objectif principal est de rendre la RD27 plus sûre pour les automobilistes, piétons, et cyclistes. Cette portion de route est fréquemment empruntée et a fait l'objet de signalements en termes d'accidents et de risques routiers. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs actions sont envisagées :

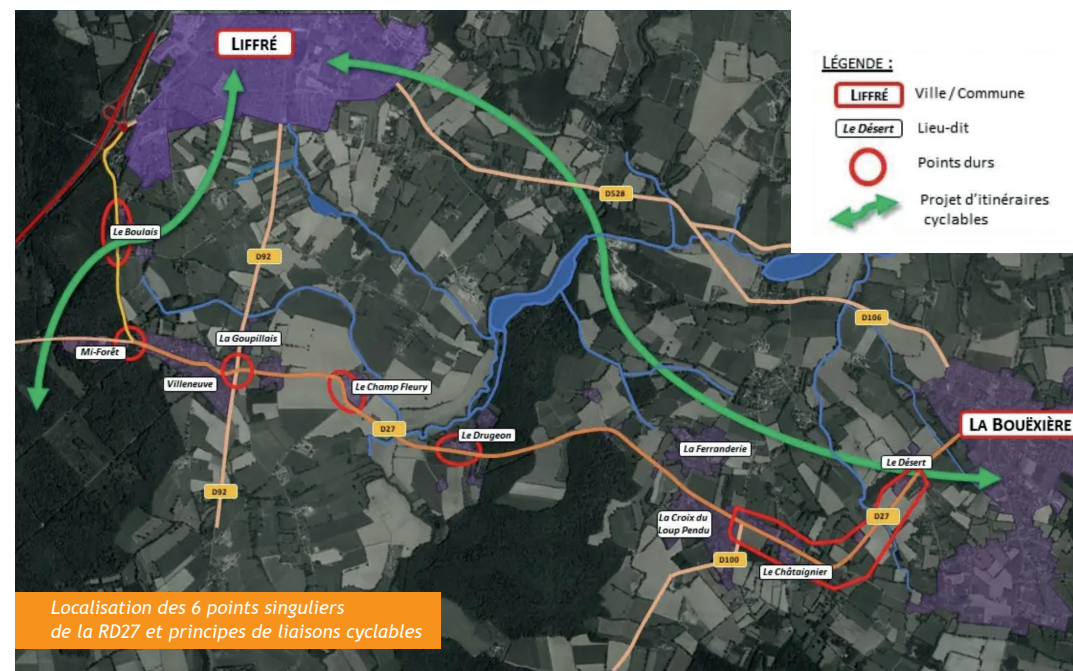
Réaménagement des intersections : les points de croisement jugés dangereux seront améliorés pour faciliter les manœuvres et réduire les risques de collisions.

Réduction de la vitesse : des mesures de modération de la vitesse (signalisation, radars, limitation plus stricte) seront mises en place afin de diminuer le risque d'accidents.

Amélioration de la visibilité : il s'agit d'éclairer ou de dégager certaines portions de la route pour améliorer la visibilité des usagers, surtout lors de conditions climatiques défavorables ou la nuit.

Aménagement de liaisons cyclables

Ce deuxième volet est axé sur la création de pistes cyclables continues et sécurisées le long de la RD27. Deux grandes liaisons sont prévues :



Liaison cyclable La Bouëxière - Liffré : ce tronçon permettra de relier ces deux communes par un itinéraire dédié aux vélos. L'objectif est d'encourager les habitants à utiliser des modes de transport plus écologiques pour leurs déplacements quotidiens.

Liaison cyclable Liffré - Route forestière de Culon : ce segment étend le réseau cyclable pour les utilisateurs souhaitant se déplacer vers les zones rurales ou les espaces naturels à proximité. Il vise également à promouvoir le cyclotourisme et les loisirs.

Ces aménagements ont pour but de promouvoir la mobilité douce et de réduire l'usage de la voiture, en encourageant les trajets à vélo pour les trajets domicile-travail, les loisirs ou les déplacements quotidiens. Ce report modal devrait aussi contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, répondant ainsi aux objectifs environnementaux du Département d'Ille-et-Vilaine.

La sécurisation de la RD27 et la création de liaisons cyclables s'inscrivent dans une politique plus large de développement durable et de sécurité routière pour le département d'Ille-et-Vilaine. Le projet, estimé entre 5 et 7,6 millions d'euros, a fait l'objet d'une concertation avec les habitants afin de garantir son adéquation aux besoins locaux.

2 Les modalités de la concertation

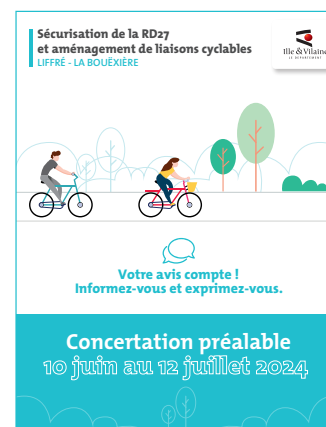
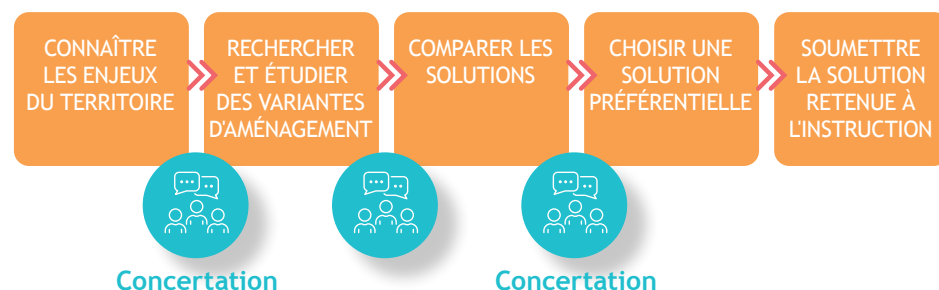
La concertation préalable au projet de sécurisation de la RD27 et des aménagements de liaisons cyclables Liffré-La Bouëxière s'est déroulée du 10 juin au 12 juillet 2024.

Le contexte de la concertation

Le Département d'Ille-et-Vilaine a mené une concertation préliminaire, volontaire, à l'automne 2023, pour étudier les premiers scénarios imaginés.

En raison de la sensibilité environnementale de la zone d'étude, le maître d'ouvrage a décidé de soumettre volontairement le projet à évaluation environnementale, le faisant entrer dans le champ d'application de la concertation préalable au titre de l'article L. 121-15-1 2° du code de l'environnement. Dans ce cadre, il a fait le choix d'une concertation avec garant. Les deux garantes désignées par la Commission Nationale du Débat Public, Michelle Tanguy et Alice Pfeiffer ont veillé à la qualité des informations diffusées et au bon déroulement de la concertation.

La concertation dans les étapes de définition du projet



L'information du public



Dossier de concertation décrivant le projet, les enjeux de la sécurisation et les tracés cyclables envisagés

Livret synthétique reprenant les informations essentielles



Un site dédié sur la plateforme participative "JeParticipe" du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : données clés du projet, modalités, calendrier et documents de la concertation.



Exposition mobile pédagogique dans les mairies de Liffré et de La Bouëxière et à Liffré Cormier Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture

Informations dans les bulletins municipaux et intercommunaux

Réseaux sociaux des mairies et de l'intercommunalité

Articles dans la presse locale pour informer sur les dates et les modalités de la concertation

Le dispositif d'expression du public



Ateliers thématiques

Deux ateliers de concertation ont offert aux participants un espace pour échanger de vive voix avec le maître d'ouvrage, des techniciens, d'autres habitants et usagers :

Atelier sur les liaisons cyclables (26 juin 2024, Liffré) :
échanges sur les tracés et les aménagements cyclables envisagés

→ Participation de 15 personnes (habitants de Liffré, habitants de La Bouëxière, exploitants agricoles, techniciens, usagers du vélo)

Atelier sur la sécurisation de la RD27 (27 juin 2024, La Bouëxière) :
échanges sur les solutions de sécurisation des points singuliers de la RD27

→ Participation de 29 personnes (habitants de La Bouëxière, exploitants agricoles, habitants de Liffré, techniciens)

Atelier concertation sur la sécurisation de la RD27 du 27 juin 2024



Permanences du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage et le bureau d'études ont organisé deux permanences d'une demi-journée, en mairies de Liffré (5 juillet 2024) et de La Bouëxière (10 juillet 2024), pour permettre aux citoyens de dialoguer directement avec les porteurs du projet.



Plateforme participative

Les participants ont pu déposer leurs observations, questions ou suggestions sur la plateforme en ligne "JeParticipe" pendant la durée de la concertation.



Registres papier

Des registres papier ont été mis à disposition dans les mairies de Liffré, La Bouëxière, et au siège de Liffré Cormier Communauté aux jours et heures habituels d'ouverture.



Autres contributions écrites

Les citoyens ont pu déposer leurs contributions écrites en mairie ou les envoyer directement aux garantes.

Bilan des contributions

72

CONTRIBUTIONS
OU INSCRIPTIONS
À UN ATELIER
sur la concertation
préliminaire
de 2023 et la
concertation
préalable de juin
et juillet 2024

5

CONTRIBUTIONS ET
OBSERVATIONS SUR
LES DISPOSITIFS DES
COLLECTIVITÉS
> 1 contribution sur la
plateforme JeParticipe
> 3 contributions sur le
registre de la Bouëxière
> 1 contribution à la
permanence de Liffré

8

MAILS
ENVOYÉS
AUX
GARANTES

12

CONTRIBUTIONS
ÉCRITES
DIRECTEMENT
ADRESSÉES
AUX GARANTES
(dont un doublon)

À l'issue de la concertation préalable et de la publication du bilan des garantes, le maître d'ouvrage a tenu une réunion publique, le 25 septembre 2024 à Liffré, afin de préciser ses réponses aux contributions enregistrées lors de la concertation. Ces réponses et les questionnements complémentaires ayant émergé lors de cette rencontre ont été prises en compte dans ce rapport.



3

Les contributions du public et les réponses du maître d'ouvrage

29 personnes ont participé à l'atelier sur la sécurisation de la RD27, 15 à l'atelier sur les liaisons cyclables. Douze contributions écrites se sont ajoutées aux contributions orales relevées lors de ces rencontres.

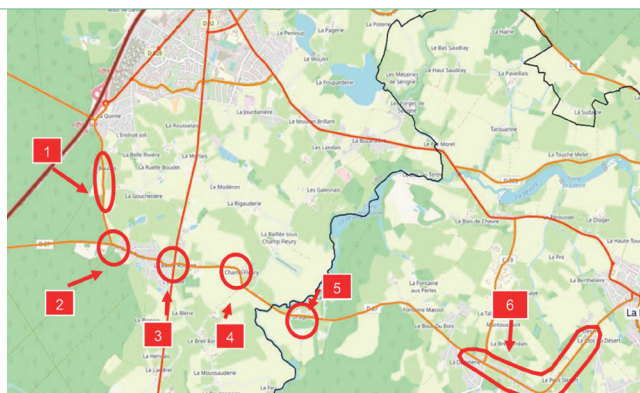
Sécurisation de la RD27

Principaux points abordés durant la concertation

- » Les modalités de sécurisation des six points identifiés sur la RD27
- » L'accidentologie associée à ces points
- » Les mesures de réduction de la vitesse des véhicules sur le RD27
- » La préservation du village de La Villeneuve vis-à-vis du trafic routier

Sécurisation des six points singuliers identifiés

- 1 Chemin du Boulais
- 2 Carrefour Mi-forêt
- 3 Carrefour bâton-roulant
- 4 Lieu-dit Champ-Fleury
- 5 Lieu-dit Le Drugeon
- 6 Lieux-dits La Croix du Loup Pendu jusqu'à Le Désert



Les participants ont commenté les propositions de sécurisation des six points singuliers identifiés sur la RD27. Plusieurs contributions ont émergé :



Chemin du Boulais

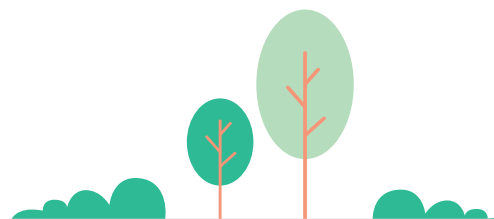
Réduction de la vitesse : les participants ont demandé une réduction de la vitesse des véhicules, notamment en raison du non-respect fréquent des limitations actuelles.

Interdiction aux poids lourds : les participants ont insisté sur le maintien de l'interdiction de circulation des poids lourds, même si celle-ci est souvent contournée par les bus et camions qui empruntent la route.

Concernant le chemin du Boulais interdit au transport de marchandise de plus de 7,5 tonnes, le Département n'est pas favorable à lever cette interdiction.

Préservation de l'environnement : la route longe la forêt de Liffré et des habitations privées à l'est. Certains participants ont exprimé leur opposition à l'élargissement de la route, qui pourrait impacter les terres agricoles avoisinantes.

Le fuseau retenu sur ce secteur ne recoupe pas le périmètre boisé. Le maître d'ouvrage a proposé de collaborer avec l'Office national des forêts (ONF) et les agriculteurs, mais n'a pas exclu l'élargissement de la route si cela s'avérait nécessaire pour la sécurité des cyclistes.



Carrefour Mi-Forêt

Opposition à la création d'un giratoire : certains participants ont jugé que le carrefour n'était pas suffisamment accidentogène pour justifier un giratoire, dont le coût serait jugé disproportionné. Ils proposent d'installer un stop ou de réduire la taille du carrefour pour améliorer la sécurité sans augmenter le trafic poids lourd.

Prise en compte des cyclistes : des inquiétudes quant à la compatibilité d'un giratoire avec la pratique du vélo ont été soulevées (difficulté à traverser, augmentation du risque d'accidents).

Le maître d'ouvrage a indiqué que le giratoire avait été proposé pour améliorer la visibilité et la sécurité des usagers. Les modalités techniques des différentes options envisagées (giratoire, aménagement bordure, signalétique...) seront étudiées dans les phases suivantes.

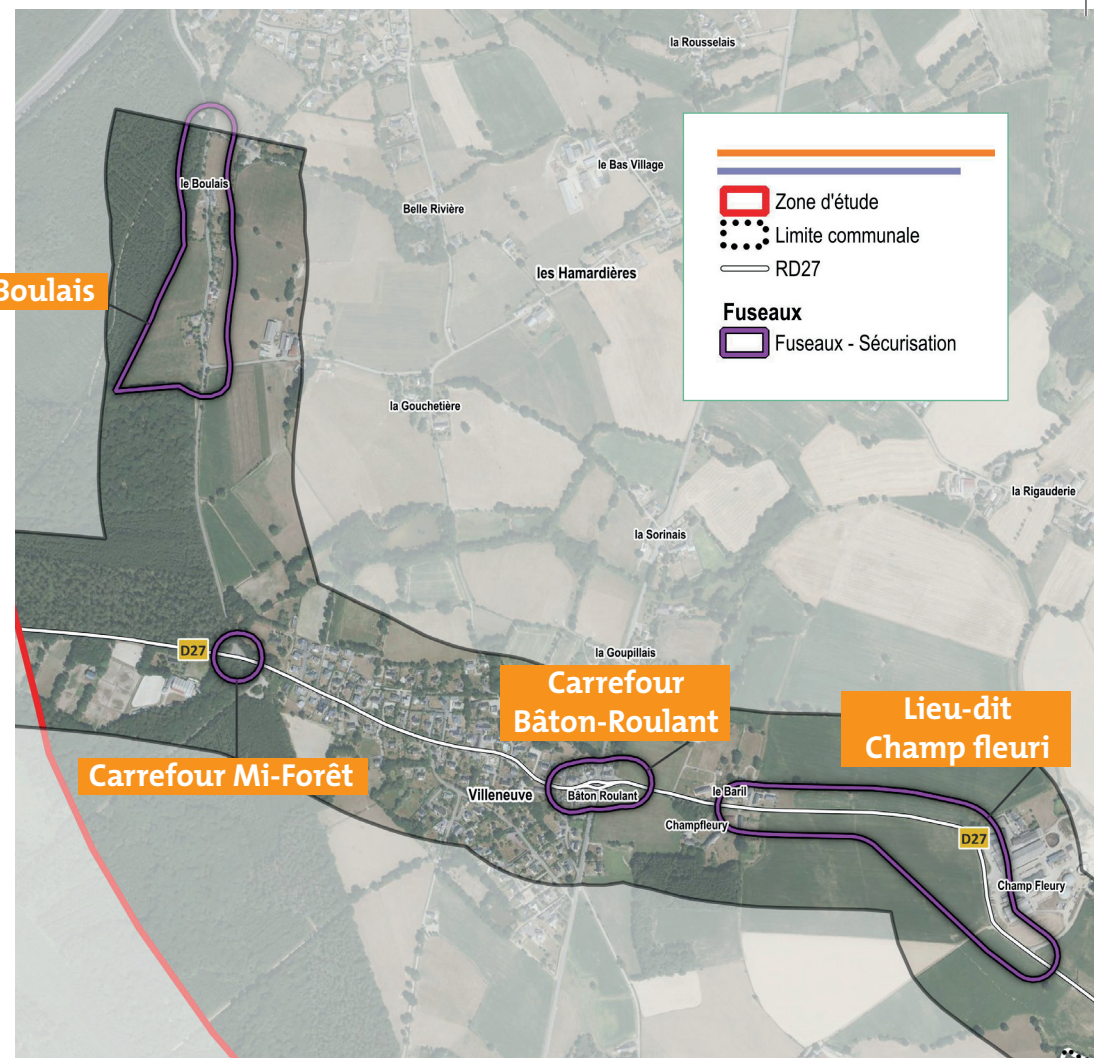


Carrefour Bâton-Roulant

Avis partagés sur le giratoire : si certains participants ont soutenu la création d'un giratoire pour réduire la vitesse des véhicules, d'autres ont exprimé leurs craintes de voir cet aménagement faciliter le passage des poids lourds et mettre en danger les cyclistes. L'installation de stops aux quatre côtés du carrefour a été suggérée comme alternative.

Le maître d'ouvrage a justifié le projet de giratoire par la nécessité de ralentir les véhicules arrivant de Liffre et de Noyal-sur-Vilaine. Les modalités techniques seront étudiées dans les phases suivantes permettant au Département de retenir la solution la plus pertinente.

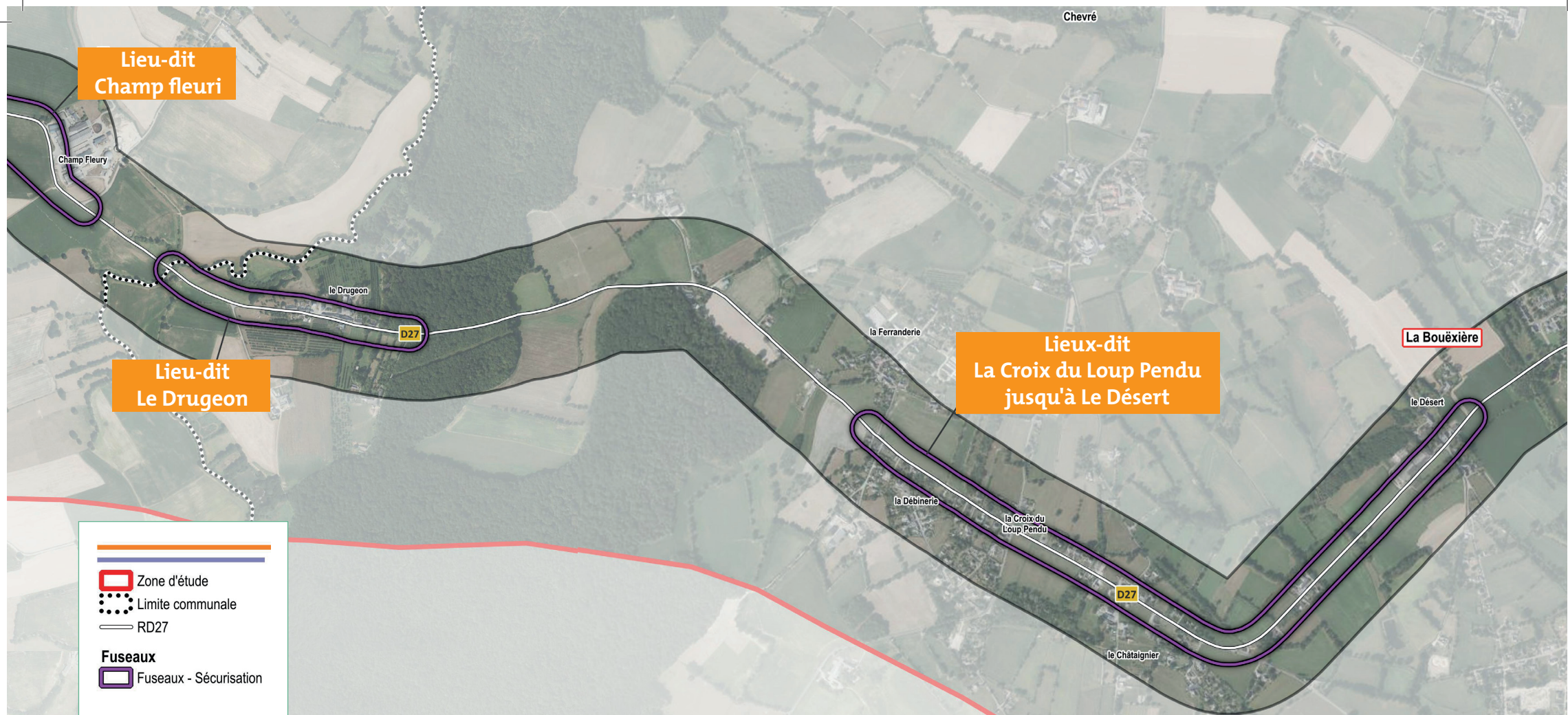
Chemin du Boulais



Lieu-dit Champ Fleuri

Vitesse excessive : selon certains participants, l'aménagement proposé risquerait de favoriser une augmentation de la vitesse des véhicules. Ils demandent des mesures pour la réduire, comme des chicanes ou des radars pédagogiques.

Le maître d'ouvrage a souligné la nécessité d'une meilleure visibilité sur le secteur.



Lieu-dit Le Drugeon

Sécurisation des traversées : la sécurisation des traversées piétonnes, notamment pour rejoindre l'arrêt de car à la Ferranderie, a été jugée prioritaire. La réduction de la vitesse a également été évoquée pour protéger les habitants du lieu-dit.

Le maître d'ouvrage a proposé de travailler sur des aménagements adaptés pour la traversée piétonne.



De La Croix du Loup Pendu au Désert

Réduction de la vitesse : les participants ont insisté sur la nécessité de contraindre les voitures à ralentir, surtout au virage de la Croix du Loup Pendu, connu pour être accidentogène. Ils craignent qu'un élargissement des virages à la Croix du Loup Pendu et au niveau de l'allée de la Grande Fontaine ne favorise l'augmentation de la vitesse des véhicules.

Augmentation du trafic : la création d'un nouveau lotissement au niveau de l'allée de la Grande Fontaine a été évoquée. Elle pourrait entraîner une augmentation du trafic dans ce secteur.

Cheminements sécurisés : la création de trottoirs ou de cheminements piétons le long de la RD27 a été réclamée pour sécuriser les déplacements des habitants entre les hameaux, ainsi que des aménagements en retrait de la RD27 afin que les cars puissent s'arrêter de façon sécurisée.

Le maître d'ouvrage a rappelé que la compétence du Département ne permettait pas d'installer des aménagements de type passage piéton et éclairage public hors agglomération. Il a cependant mentionné la possibilité de travailler en coordination avec les communes concernées pour améliorer la sécurité piétonne.

Les précisions apportées en réponse aux questions des garantes

Suite à la publication du bilan de la concertation par les garantes, le Département d'Ille-et-Vilaine a éclairci, lors de la réunion publique du 25 septembre 2024, un certain nombre de points, relevés par celles-ci.

Enjeux et objectifs

Il a notamment été demandé au Département de préciser les objectifs de sécurisation :

« Que recouvre la notion de "sécurisation" ? »

Réponse du maître d'ouvrage : il s'agit de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers de la route, qu'ils soient "en transit", ou qu'ils habitent ou travaillent le long de celle-ci (habitants, riverains, exploitants agricoles, exploitants forestiers, entrepreneurs...).

« Quel est l'objectif de la sécurisation de la RD27 ? »

Réponse du maître d'ouvrage : l'objectif est de renforcer la sécurité en six points singuliers accidentogènes ou potentiellement accidentogènes.

Les études d'anciens projets neufs sur ce secteur puis leur abandon n'ont pas permis d'effectuer des travaux d'aménagement réguliers sur cette route depuis 20 ans. Ce projet doit permettre une mise à niveau de cette infrastructure au niveau des 6 points singuliers.

« La sécurisation de la RD27 vise-t-elle à faciliter l'accès à l'A84 depuis la Bouëxière ? »

Réponse du maître d'ouvrage : il ne s'agit pas d'ouvrir une nouvelle "liaison routière" pour faciliter l'accès à l'A84 depuis La Bouëxière mais de sécuriser une infrastructure existante.

« Existe-t-il une volonté de favoriser la fluidité du trafic poids lourds sur la RD27 ? »

Réponse du maître d'ouvrage : il n'y a pas de volonté du Département de favoriser la fluidité du trafic des poids-lourds sur la RD27.

« La sécurisation de la RD27 est-elle de nature à réduire la vitesse des véhicules ? »

Réponse du maître d'ouvrage : la sécurité routière est un enjeu majeur dans cette étude. Les aménagements décidés pourront conduire à une baisse de vitesse des usagers.

« La densité d'habitations le long de la RD27 n'est-elle pas de nature à prévoir des aménagements spécifiques ? »

Réponse du maître d'ouvrage : la densité d'habitations le long de la RD27 est très variable. La nature des aménagements dépendra de la classification hors ou en agglomération des points étudiés. Le Département rappelle que les aménagements de type écluses, ralentisseurs, passages piétons etc. sont prohibés par le Règlement de Voirie Départementale (RVD) qui découle de la réglementation nationale.

Objectifs : certains participants se sont interrogés sur l'intérêt de réaliser la liaison cyclable Liffré-route forestière de Culon.

Le maître d'ouvrage a répondu que la liaison Viasilva/Thorigné est en cours de livraison par Rennes Métropole. La voie forestière existe déjà. Il sera ainsi possible de rejoindre la station de métro ViaSilva depuis Liffré en 30 minutes (environ 12 km) contre 20 minutes en voiture lorsque la circulation est fluide.

Impacts environnementaux : le tracé passant par le chemin de Culon a suscité des critiques en raison de sa proximité avec des zones Natura 2000. Les participants ont proposé un itinéraire alternatif le long de l'A84 pour éviter les impacts écologiques.

Le maître d'ouvrage a indiqué que le scénario le long de l'A84 était déjà étudié, mais que des contraintes techniques rendaient cette option difficile à réaliser. Il s'est engagé à examiner les impacts écologiques.

Proposition d'alternative sur la RD528 : des propositions ont été faites pour aménager la RD528 comme alternative cyclable, plutôt que de créer de nouvelles infrastructures traversant des zones sensibles.

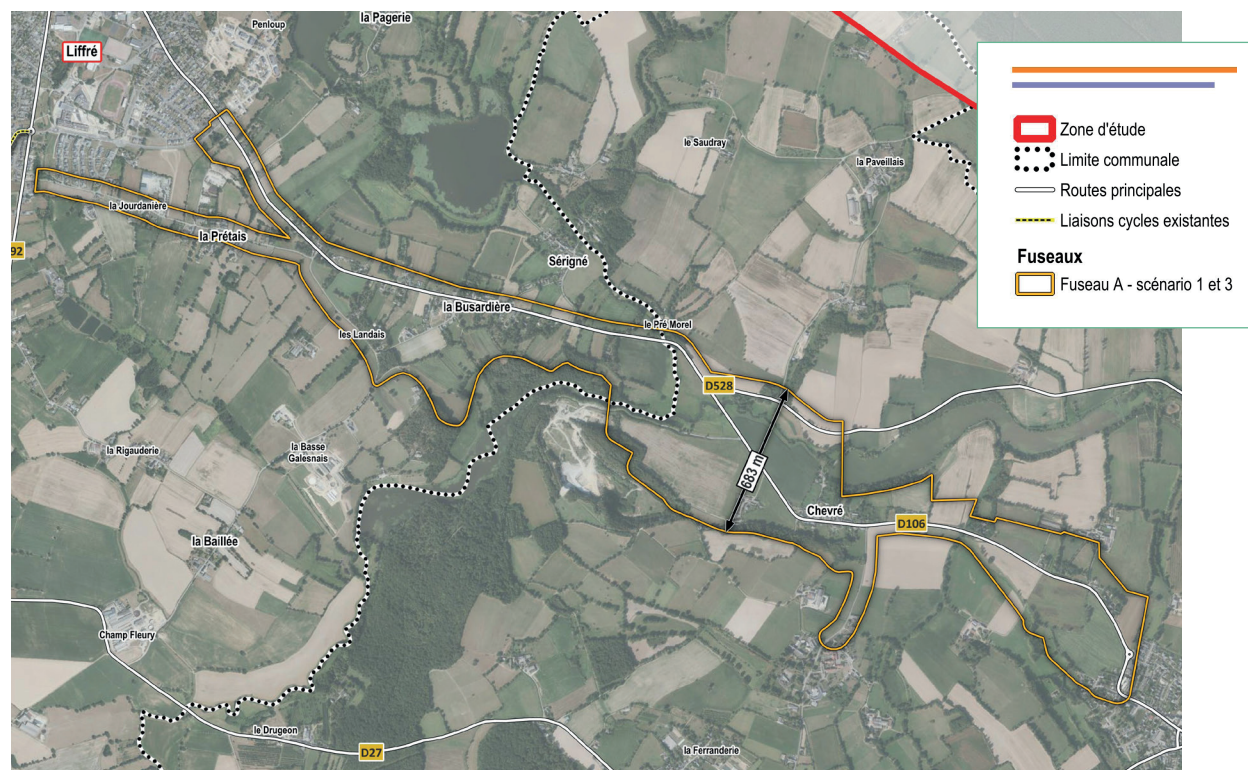
Selon le maître d'ouvrage, la RD528 fait partie d'un schéma de déplacement alternatif, mais elle ne répond pas aux objectifs de développement des liaisons cyclables à haut niveau de service.

Usages multiples de la voie verte : les participants ont exprimé des inquiétudes sur les conflits d'usage potentiels entre les cyclistes, les promeneurs, les chasseurs et les véhicules forestiers. Une régulation claire des usages a été demandée.

Le maître d'ouvrage a noté l'importance de la cohabitation des usages et la nécessité d'une concertation avec les acteurs.



Liaison entre Liffré et La Bouëxière



Préférence pour un tracé nord : Le tracé nord a été privilégié par plusieurs participants car il permettrait de desservir le futur collège Diwan et le centre de loisirs, répondant ainsi aux besoins des familles et des élèves.

Le maître d'ouvrage a pris en considération cette proposition et a indiqué qu'il étudierait plus en détail ce tracé, notamment en lien avec les futurs aménagements autour du site Rey-Leroux.

Opposition aux scénarios sud : plusieurs scénarios Sud ont été rejetés en raison de leur impact sur les zones humides et les exploitations agricoles. Des inquiétudes ont également été exprimées quant à la sécurité des cyclistes sur des routes partagées avec les voitures.

Intégration avec le plan vélo : des questions ont été soulevées sur le projet d'une connexion avec les pistes cyclables existantes et sur la cohérence des tracés proposés avec le plan de déplacement vélo initié par Liffré-Cormier Communauté, en termes de dénivelé, de sécurisation et de temps de parcours.

Les pistes cyclables à haut niveau de service constitueront le réseau cyclable structurant du Département. Il sera à compléter par les collectivités locales afin d'aboutir à un maillage continu du territoire. Lorsque des pistes sont déjà existantes, l'opportunité de connecter les 2 liaisons sera étudiée.

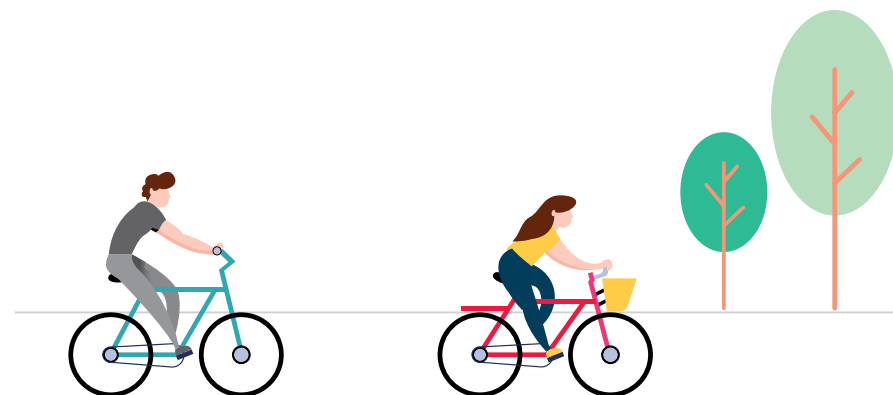
Autres observations

Coordination avec d'autres projets : les participants ont évoqué la nécessité de coordonner les liaisons cyclables avec le projet de liaison ferroviaire Rennes-Fougères, pour optimiser les déplacements multimodaux.

Le maître d'ouvrage a indiqué qu'il se rapprocherait du Conseil régional pour obtenir des informations sur l'état d'avancement du projet ferroviaire Rennes-Fougères, et a confirmé sa volonté de coordonner les tracés avec les plans existants.

Impact foncier : la création de pistes cyclables à haut niveau de service indépendante nécessitant une certaine largeur de voie, certains participants se sont interrogés quant à l'impact sur les terrains des riverains.

Le maître d'ouvrage a indiqué que des acquisitions foncières seront nécessaires pour créer ces nouvelles pistes car celles-ci seront dissociées du réseau routier actuel. Ces emprises peuvent être optimisées : en longeant le réseau de routes départementales, en réduisant la largeur de chaussée (exemple le long de la RD463).



Les fuseaux validés



Fuseaux

- Zone d'étude
- Limite communale
- Routes principales
- Liaisons cycles existantes

Fuseaux

- Fuseau A - scénario 1 et 3
- Fuseau F - scénario 6
- Fuseau G - scénario 7
- Fuseaux - Sécurisation

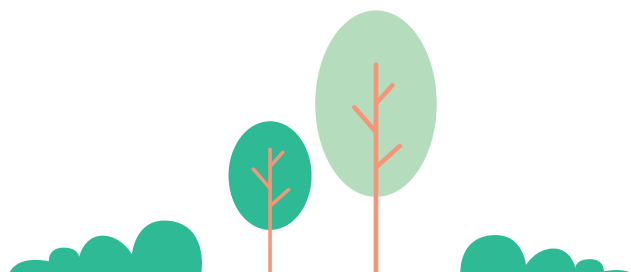
4 Et après la concertation préalable ?

Les recommandations des garantes et les réponses du maître d'ouvrage



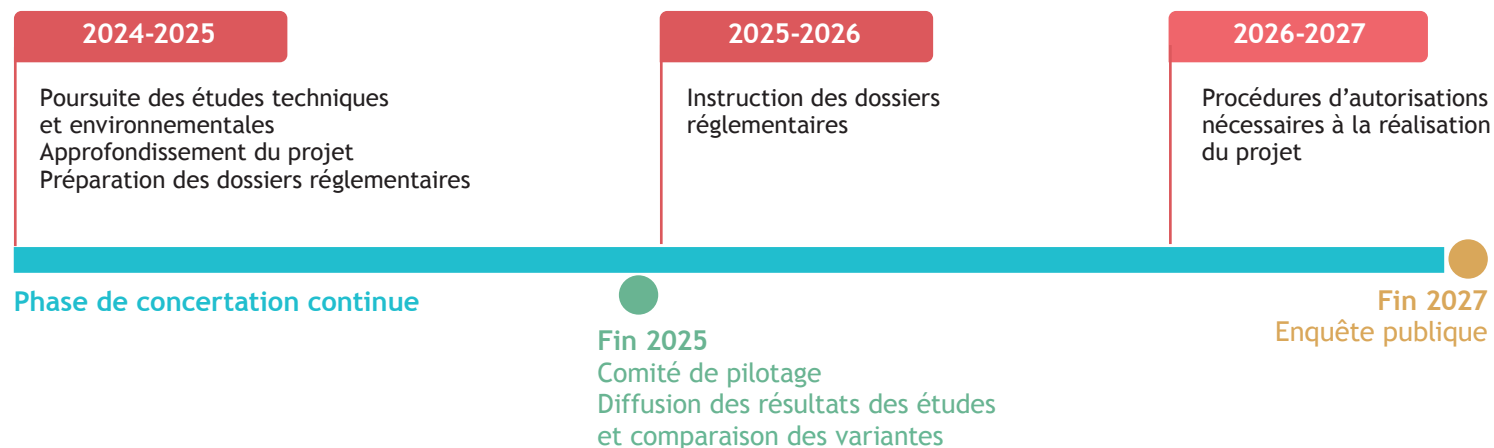
Recommandations des garantes	Réponses du maître d'ouvrage
« Rendre accessibles les documents permettant une compréhension pleine et entière des tenants et aboutissants du projet et de la concertation comptes-rendus, arbitrages par les élus, etc.	De nombreux documents ont été produits lors des concertations (préliminaire et préalable) ainsi que les comptes rendus des ateliers. Ils sont mis à disposition du public sur le site du Département Jeparparticipe. L'ensemble des documents produits sera disponible sur cette plateforme tout au long de la phase de concertation continue.
« Tenir compte du temps long du projet et poursuivre les échanges avec le public tout au long de son élaboration.	• Le Département poursuit les échanges et a rencontré l'association pour la protection et la promotion du cadre de vie de Liffré (ALPPCV) le 9 septembre 2024. • Une réunion publique s'est tenue le 25 septembre 2024. • La solution retenue sera présentée lors de la phase de concertation continue, puis lors d'une phase d'enquête publique.

« Mettre en place un travail de réflexion avec le lycée Simone Veil de Liffré, dans le cadre d'un projet pédagogique autour des mobilités.	• Des contacts ont été pris avec le lycée pour organiser un atelier au sein du lycée et ouvrir la concertation aux futurs jeunes usagers du vélo. La période de la concertation juin-juillet 2024 n'a pas permis de mobiliser le public lycéen (examens). • La concertation se poursuivant sur la solution retenue une intervention pourra se tenir durant la phase de concertation continue.
« Continuer à travailler les alternatives aux points durs du projet : • limitation du trafic des poids lourds par le village de La Villeneuve ; • étude de la pertinence de mise en agglomération de certains tronçons de la RD27 ; • travail partenarial avec l'Office National des Forêts (ONF) pour limiter l'impact du réaménagement du chemin du Boulais sur la forêt ; • travail partenarial avec les agriculteurs installés sur le territoire et la Chambre d'agriculture pour la préservation des terres agricoles.	• Il n'y a pas de volonté ni d'encourager ni de supprimer la traversée des poids-lourds par la RD27 du hameau de la Villeneuve qui doivent pouvoir transiter par cet axe en direction de/vers Saint-Sulpice-la-Forêt/La Bouëxière. • La mise en agglomération de certains tronçons pourra être étudiée au regard des aménagements envisagés. • L'ONF en tant que membre du Comité de Pilotage de cette étude est systématiquement convié aux réunions et destinataire des comptes-rendus. Un point spécifique entre le Département et l'ONF a eu lieu le 11 juillet 2024 et doit se poursuivre régulièrement. • La Chambre d'agriculture en tant que membre du Comité de Pilotage de cette étude est systématiquement conviée aux réunions et destinataire des comptes-rendus. • Les études techniques à lancer devront permettre d'alimenter les prochains échanges sur la thématique agricole.



Les prochaines étapes

La concertation préalable a permis d'exprimer un large éventail de points de vue sur le projet. Elle a montré l'intérêt des citoyens pour un aménagement réfléchi, équilibrant sécurité, respect de l'environnement et fluidité des déplacements. Les discussions vont se poursuivre avec les parties prenantes.



Pour continuer de s'informer et de participer

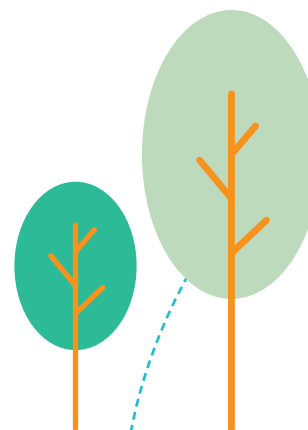


Afin d'assurer la continuité de la concertation, et ce jusqu'à l'enquête publique, la plateforme en ligne jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/ permet de rester informé et d'accéder aux différentes publications (études environnementales...). Le public peut également continuer de poser des questions et d'apporter des contributions.

Mémoire en réponse au bilan de la concertation 10 juin au 12 juillet 2024

**Sécurisation de la RD27
et aménagement de liaisons cyclables**

LIFFRÉ - LA BOUËXIÈRE




Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

